



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
17 décembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Prolongation des programmes de pays

Note de l'Administrateur

Additif

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation du programme de la République arabe syrienne.

Les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information. Les deuxièmes demandes de prolongation d'un an, les demandes de prolongation de deux ans et les demandes de prolongation exceptionnelles sont soumises au Conseil d'administration, pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider d'approuver la sixième prolongation de six mois du programme de la République arabe syrienne, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.



Annexe

Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour approbation

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine</i>	<i>Période couverte par la prolongation déjà approuvée</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Prolongation</i>		<i>Motifs et explications</i>		
				<i>Un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Autres changements</i>
République arabe syrienne	2016-2017	Janvier 2018-décembre 2021	Janvier-juin 2022	6 mois		L'objectif de cette prolongation est d'aligner le programme sur le Cadre stratégique des Nations Unies.		